FÉVRIER 2020

B. Bulletin communal



VOTRE COLLÈGE COMMUNAL : UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE



Laurent DEVIN, Député-Bourgmestre
Police, Sécurité, Communication, Politique Générale, Services Généraux, Relations publiques, Tutelle du CPAS, Logement et Bien-être animal
Permanences sur rendez-vous au 064/23.05.03
Email: laurent.devin@binche.be



Kevin VAN HOUTER, Premier Echevin
Enseignement, Développement durable, Environnement, Energie, Mobilité, Patrimoine, Régie foncière
Permanences sur rendez-vous le mercredi de 18h à 19h30 au 064/23.05.83 au service Enseignement
Email: kevin.vanhouter@binche.be



Larissa DAVOINE, Echevine
Culture, Tourisme, Personnel communal, Urbanisme, Aménagement du territoire
Permanences sur rendez-vous le mercredi de 16h à 18h30
064/23.05.63 au Centre Administratif au service Urbanisme
Email: larissa.davoine@binche.be



Frédéric TILMANT, Echevin
Sport, Folklore, Traditions, Associations, Jeunesse et Petite enfance
Permanences sur rendez-vous au 064/23.06.50, le 3ème jeudi du mois de 11h à 12h à l'ancienne Maison communale de Leval
Email: frederic.tilmant@binche.be



Manuel BEJARANO MEDINA, Echevin
Travaux, Propreté, Finances communales, Cultes, Marchés Publics, Fiscalité, Subsides, Assurances
Permanences sur rendez-vous au 064/23.06.57 au service Travaux
Email: manuel.bejarano@binche.be



Marie-Claude KLENNER, Echevine
Etat civil, Population, Cimetières, Plan de Cohésion sociale, Aînés, Service social, PMR
Permanences sur rendez-vous au 064/23.06.23, tous les mardis dès 9h, au service Etat civil/Population
Email: mc.klenner@binche.be



Natacha LEROY, Echevine
Développement économique, Emploi, PME, Commerce, Agriculture
Permanences sur rendez-vous au 064/23.06.05, le mercredi de 16h à 19h, au Centre Administratif au service des Affaires économiques
Email: natacha.leroy@binche.be



Jean-Luc FAYT, Président du CPAS
CPAS
Permanences sur rendez-vous au 064/31.27.02
Email: jl.fayt@binche.be

B.

SOMMAIRE

LE MOT DE VOTRE BOURGMESTRE 3

CARNAVAL
Les infos pratiques du Carnaval, les navettes et le train 4>5

CARNAVAL
Votre sécurité, notre priorité, les activités du Musée, les activités de l'Office du Tourisme 6>7

LES CARNAVALS DE L'ENTITÉ
Le programme des Carnavals de l'entité 8>9

SOCIAL
Le déménagement du service insertion, les activités du PCS, l'asbl Ellipse-Alises... 10

ENVIRONNEMENT
Notre zone de police investit pour le développement durable, Hygea et vous, bénéficiez d'une réduction sur la taxe communale sur l'enlèvement des immondices 2020 11

ENSEIGNEMENT
Une sortie « So British », la rénovation des écoles se poursuit 12

JEUNESSE
La Kids ID, le conseil communal des enfants 13

ÉVÉNEMENTS
Les démarches pour organiser un événement, le PLANU, à quoi sert-il ?..... 14

REPORTAGES
Le Marché de Noël 1

AGENDA
Les activités du Théâtre, les noces d'or, les Fêtes médiévales, les Thés dansants, la réouverture de la galerie « Carnavals de Wallonie » au Musée du masque 16

Bulletin communal d'information
Hôtel de Ville - Grand'Place - 7130 Binche

Éditeur responsable: Laurent DEVIN, Député-Bourgmestre
Rédaction: Patrick Haumont, Alexia Benevento et Julian Ghielmi – Service communication
Tél: 064/23 05 08–communication@binche.be
Photographies: service communication et Victro Photographie
Mise en page et impression: Empain Solutions Graphiques
17.000 exemplaires distribués gratuitement dans tous les foyers binchois

. BON CARNAVAL !



Ah, ce que l'on en parle tout au long de l'année !
Que d'heures, de journées, de soirées à le préparer...
Et là, maintenant, nous y sommes !

En pensée avec les personnes qui l'ont animé et qui nous ont quittés, en communion avec les milliers de participants, avec les personnes que nous aimons, nous allons enfin pouvoir vivre notre Carnaval !

Bénéficier de ces moments de liesse populaire : quelle chance pour nous !
Quel bonheur de partager ces instants uniques avec sa famille et ses amis !

Oui, prenons pleinement la mesure de pouvoir nous réjouir tous ensemble en rue, dans des lieux publics et privés. Au son des tambours, des cuivres, des violes, des accordéons,... Sur notre magnifique planète terre, c'est loin d'être permis partout. Et chez nous, cela ne l'a pas toujours été.

Le temps passe vite et au Carnaval, il passe encore plus vite.

Alors, profitons-en, faisons la fête !
Avec l'équipe communale, nous vous souhaitons un excellent Carnaval. A Binche, tout d'abord et ensuite, dans les différentes localités de notre entité.

PLUS OULTRE !



Laurent DEVIN
Député-Bourgmestre

D.R.



CARNAVAL DE BINCHE

Les 23, 24 et 25 février, Binche fête son Carnaval ! Dans ce numéro, vous trouverez toutes les infos utiles pour ne rien manquer des festivités.

LE PROGRAMME DES 3 JOURS GRAS

DIMANCHE GRAS

Dès 8h : travestis, violes et tambours

Dès 16h : départ du cortège carnavalesque – Av. Wanderpepen

LUNDI GRAS

Dès 10h : sortie de la jeunesse à la viole

Dès 16h : rondeau de l'amitié - Grand-Place

Dès 19h : feu d'artifice - Place Eugène Derbaix

MARDI GRAS

Dès l'aube : Gilles, Paysans, Marins, Pierrots et Arlequins animent la ville

Dès 8h : port du masque de cire et réception à l'Hôtel de Ville

Dès 15h : cortège avenue Charles Deliège, suivi du rondeau sur la Grand-Place

Dès 20h : cortège et rondeau

Dès 21h30 : embrasement de la Grand-Place



HEURES DE RECEPTION DES SOCIÉTÉS LE MARDI-GRAS À L'HÔTEL DE VILLE

8h : Société les « Irréductibles »
8h15 : Société les « Arlequins »
8h30 : Société Royale les « Maxim's »
8h45 : Société Royale les « Récalcitrants »
9h : Société Royale les « Supporters »
9h15 : Société Royale les « Petits Gilles »
9h30 : Société Royale les « Pierrots »
9h45 : Société Royale les « Incas »
10h : Société Royale les « Réguénaires »
10h15 : Société les « Jeunes Indépendants »
10h30 : Société les « Arpeyants »
10h45 : Société Royale les « Marins »
11h : Société Royale les « Indépendants »
11h15 : Société Royale les « Paysans »
11h30 : Société les « Incorruptibles »

L'ADL FÊTE SES 25 ANS !

L'association du Lundi, qui regroupe les trois jeunesses, fête cette année son quart de siècle. A cette occasion, les trois jeunesses se réuniront lundi 11 heures devant l'Hôtel de Ville pour jouer ensemble au cœur de Binche. A ne pas manquer !



UN ÉTUDIANT FRANÇAIS REMPORTE LE CONCOURS D'AFFICHE DU CARNAVAL

Medhi Abdelaziz a 24 ans et est étudiant en arts graphiques à Lille. A travers son affiche, il a voulu retranscrire les valeurs du Carnaval en insistant sur l'aspect « tradition » par la mise en avant des masques de Gilles installés dans le centre-ville lors des festivités. Il a d'ailleurs choisi le cliché de l'un d'entre eux (photo réalisée par le photographe binchois, Laurent Lenclud) pour réaliser son projet.

Côté graphique, Medhi a misé sur un projet épuré, moderne et visible de loin.

Où vous procurer cette affiche ?
À l'Office du Tourisme au prix de 4€
Il existe aussi une édition « collector », numérotée et dédicacée par le vainqueur au prix de 8€.

ANTENNE CENTRE EN MODE CARNAVAL DE BINCHE

Depuis le 12 janvier, votre télévision locale s'est mise à l'heure du Carnaval de Binche. Chaque lundi, dans le journal, la rédaction propose de replonger dans l'histoire des répétitions de batteries, des soumonces, des bals et de trouilles de nouilles mais aussi de revenir sur l'ambiance de ces moments forts qui annoncent les Jours Gras. En direct sur leur page Facebook, le Dimanche Gras et ses innombrables costumes ou encore la sortie des jeunesses et des groupes de fantaisies le Lundi Gras.

Point d'orgue, le Mardi Gras, avec un nouveau rendez-vous à 13h30, une émission spéciale pour vous faire revivre l'habillage du gille, les premières aubades, bref un retour sur cette matinée si spéciale. Bien sûr, des Facebook Live et toujours en direct, le cortège de l'après-midi avec deux équipes qui évolueront au rythme des sociétés binchoises au cœur même de la Grand Place, au plus proche des acteurs du folklore et du public. Sans oublier les nombreuses séquences d'informations qui viendront alimenter les Journaux quotidiens d'Antenne Centre. Dès 8h, la nouvelle régie mobile d'ACTV permettra de vivre la remise des médailles comme si vous y étiez. 4 caméras seront disposées dans et en dehors de l'Hôtel de Ville. A noter que le Journal du 25 février sera d'ailleurs réalisé en direct depuis Binche à l'occasion du Mardi Gras.

FACILITEZ-VOUS LA VIE !

PLUSIEURS SOLUTIONS EXISTENT POUR VOUS RENDRE AU CARNAVAL SANS UTILISER VOTRE VÉHICULE

Profitez pleinement de votre Carnaval en optant pour les navettes ou le train pour venir à Binche. Un dispositif de navettes gratuites est mis à votre disposition dans toute l'entité. Elles circuleront le dimanche 23 et le mardi 25 février dès 8h et jusqu'à minuit. Et si vous venez de loin, pensez au train !



FAITES UN CHOIX MALIN, FAITES LE CHOIX DES NAVETTES !

Simple, rapide et gratuit, les navettes circulent du dimanche 23 au mardi 25 février dans toute l'entité !

BUS N° 1 : Départ de RESSAIX et PERONNES vers BINCHE

Place de Ressaix - **Ressaix** : à l'heure 10
Place de l'Église - **Ressaix** : à l'heure 15
Place Communale (devant friterie) - **Ressaix** : à l'heure 20
Angle rues Wauters et Albert Elisabeth – **Péronnes** : à l'heure 30
Place J. Wauters (près de l'église) – **Péronnes** : à l'heure 35
Au Stop (rond-point) - **Péronnes** : à l'heure 40
Place Ste Marguerite – **Péronnes**: à l'heure 45

Départ de BINCHE vers RESSAIX et PERONNES

Place des Droits de l'Homme (Athénée) : à l'heure et à l'heure 30

BUS N° 2 : Départ de LEVAL et RESSAIX vers BINCHE

Place St-Pierre - Leval : à l'heure 10 et 40
Place de Trahegnies - Leval : à l'heure 15 et 45
Place Bourdon – Ressaix : à l'heure 25 et 55

Départ de BINCHE vers LEVAL et RESSAIX

Place des Droits de l'Homme (Athénée) : à l'heure et à l'heure 30

BUS N° 3 : Départ de PERONNES et BRAY vers BINCHE

Place du Village - **Bray** : à l'heure 15
Place de la Cité – **Bray** : à l'heure 20
Garage Centorame – **Bray** : à l'heure 25
Angle rue du Charbonnage et Route de Mons – **Bray** : à l'heure 30
Restaurant « Porta Nova » - **Bray** : à l'heure 40
Place Communale – **Péronnes**: à l'heure 50

Départ de BINCHE vers BRAY

Place des Droits de l'Homme (Athénée) : à l'heure et à l'heure 30

BUS N° 4 : Départ d'ÉPINOIS et BUVRINNES vers BINCHE

Ancienne Maison communale – **Épinois** : à l'heure 10 et 40
Ancienne Maison communale – **Buvrinnes** (rue des Ecoles) : à l'heure 15 et 45
Delhaize (angle rue St-Pie et G. Dehavay) – **Épinois** : à l'heure 25 et 55

Départ de BINCHE vers EPINOIS

Place des Droits de l'Homme (Athénée) : à l'heure et à l'heure 30

SE RENDRE AU CARNAVAL EN TRAIN

Avec le **Ticket de train Carnaval de Binche**, vous voyagez les 23, 24 et 25 février à moitié prix A/R en 2ème classe vers Binche. Vous pouvez également effectuer le voyage retour le lendemain du voyage aller.

Achetez le Ticket de train Carnaval de Binche via sncb.be/carnavalbinche, sur l'app SNCB ou dans une gare SNCB.

La SNCB prévoira des capacités supplémentaires et un train spécial pour le voyage retour vers la gare de Bruxelles-Midi le mardi 25 février :

Binche (+/- 18h40) - Leval - La Louvière-Sud (*) - La Louvière-Centre - Ecaussinnes - Braine-le-Comte - Tubize - Hal - Bruxelles-Midi.

() A la gare de La Louvière-Sud, il y a des correspondances vers Charleroi - Namur - Liège et vers Mons - Tournai.*

Attention : le mardi 25 février, le dernier train (destination Turnhout via Bruxelles) partira de la gare de Binche à 21h20.

Le mardi 25/02, un contrôle des titres de transport aura lieu en gare de Binche, avant l'embarquement dans le train. Si vous voyagez avec un E-ticket de train, vous devrez présenter également votre carte d'identité.

Surfez sur sncb.be/carnavalbinche pour toutes les infos.



VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ !

Pour profiter pleinement des festivités carnavalesques, toutes les forces vives sont mobilisées sur le terrain pour garantir votre sécurité et celle des visiteurs.

Du dimanche 23 au mercredi 26 février, une série de rues et carrefours seront interdits à la circulation et au stationnement. Un avis riverains sera distribué dans toutes les rues impactées par ces mesures de police.

Pour toute information complémentaire concernant l'accès au périmètre sécurisé, le Service de Police administrative, route de Charleroi, 14 à Ressaix, se tient à votre disposition au 064/31 16 60, du lundi au jeudi, de 8h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h.

POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE TOUT EST PRÉVU POUR PROFITER DES CORTÈGES !

Le Plan de Cohésion sociale de la Ville installe un espace entièrement dédié aux personnes à mobilité réduite pendant les festivités carnavalesques.

- Dimanche dès 15h30 – cortège : av. Wanderpepen (à hauteur de la rue de Ressaix)
- Lundi dès 15h30 – rondeau : Grand-Place (devant le Théâtre communal)
- Mardi dès 14h45 – cortège : av. Charles Deliège (établissements des « P'tit Mousse » et le « Berry's »)
- Mardi 14h45 – rondeau : Grand-Place (devant le Théâtre communal)

Une brochure reprenant tous les emplacements et les établissements du centre-ville (bars et restaurants) plus facilement accessibles aux PMR est disponible à l'Office du Tourisme de Binche. Des exemplaires en braille sont également disponibles. En cas de difficulté d'accès aux emplacements réservés, il est toujours possible de contacter le PCS au 0498/93 28 73 (durant les 3 jours Gras à partir de 14h).

Office du Tourisme de Binche, 5 Grand-Place, 7130 Binche – 064/31 15 80 – tourisme@binche.be

NOUVEAU

TOILETTES GRATUITES POUR DAMES !

Durant les 3 Jours Gras, des WC gratuits seront installés et mis à disposition des dames à la rue de l'Oie (sur le parking du CPAS).

Horaire :
Dimanche Gras : 9h-22h
Lundi Gras : 10h-18h
Mardi Gras : 8h-23h

FINI DE RIRE AVEC LE PROTOXYDE D'AZOTE !

Le Bourgmestre a décidé de prendre un arrêté de police interdisant la vente, la consommation et l'utilisation de protoxyde d'azote à des fins récréatives sur la voie publique pendant les festivités précarnavalesques.

Le prochain Conseil Communal statuera sur l'interdiction définitive qui sera alors intégrée au Règlement Général de Police.

La police, les pompiers, la Croix-Rouge, le SMUR et les services communaux sont sur le terrain pour assurer le déroulement des festivités carnavalesques.

APPELS D'URGENCE :
Pompiers : 100-112 - Police : 101 - Zone de police Anderlues-Binche : 064/31 16 60 ou 064/31 16 61

PERMANENCE POMPIERS
Rue de la Pépinière, 57A - 7130 Binche
Disponibles 24h/24.
Renforcement des équipes :
Le dimanche : de 7h à minuit
Le lundi : de 18h à 22h
Le mardi : de 7h à 1h le lendemain matin

PERMANENCE CROIX-ROUGE : 064/26 62 40
Athénée Royal de Binche. Place des Droits de l'Homme
Le dimanche : de 14h à 4h le lendemain matin
Le lundi : de 19h à 21h (Place E.Derbaix)
Le mardi : de 14h à 4h le lendemain matin

POSTE MEDICAL AVANCE DU CHU TIVOLI
Athénée Royal de Binche, place des Droits de l'Homme
Dimanche et mardi : de 10h à 4h le lendemain matin

PERMANENCE ENFANTS PERDUS : 064/23 05 02
Hôtel de Ville. Grand-Place – 7130 Binche
Le dimanche : de 14h à 22h
Le lundi : de 15h à 19h
Le mardi : de 14h à 23h

NIGHT-SHOPS
La vente d'alcool supérieur à 15° et de récipients en verre est strictement interdite dans les night-shops durant les trois jours gras.

VIVEZ LE CARNAVAL AUSSI AVEC LES ACTIVITÉS DU MUSÉE !

En attendant les jours Gras, pourquoi ne pas profiter des activités proposées par le Musée en lien avec le Carnaval ? Il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts !

RALLYE EN FAMILLE SUR LE CARNAVAL DE BINCHE

Le Carnaval de Binche n'a plus de secret pour vous ? Venez le prouver en participant au super ethno-rallye qui se déroulera à l'intérieur du Centre d'interprétation consacré au célèbre folklore binchois.

Quatre équipes composées de 4 à 5 personnes maximum s'affronteront en testant leurs connaissances carnavalesques à travers une série d'énigmes à résoudre.

Un jeu didactique mêlant observation, réflexion et entraide qui réjouira les enfants (et les parents) qui pourront ensuite sortir s'amuser dans les rues animées par la soumonce en musique.

Quand : le dimanche 16 février à 14h
Âge : enfants dès 6 ans accompagnés d'un ou deux adultes
Jeu par équipe de 4 à 5 personnes maximum
Durée du jeu : entre 1h30 et 2h
Tarif : 5€ par participant
Réservation : places limitées. Réservation obligatoire au 064/33 57 41 ou par mail : accueil@museedumasque.be

ATELIER CRÉATIF MASQUES DE FANTAISIE

C'est bien connu, au Carnaval de Binche, le Lundi Gras fait la part belle aux enfants et aux Jeunesses.

Et si les enfants en profitaient pour participer à un atelier créatif et confectionner leur propre masque de fantaisie avant de rejoindre le traditionnel rondeau des enfants qui se déroulera sur la Grand-Place ?

Quand : le lundi 24 février à 14h (Lundi Gras)
Âge : enfants de 6 à 12 ans
Tarif : 5€ par participant
Réservation : places limitées. Réservation obligatoire au 064/33 57 41 ou par mail : accueil@museedumasque.be





ATELIER CRÉATIF COIFFES DE CARNAVAL

Profitez des vacances de printemps pour venir confectionner, en famille, votre coiffe de carnaval inspirée des costumes portés par les acteurs du célèbre folklore binchois le Mardi Gras !

Vous préférez le Gille, l'Arlequin, le Pierrot, le Paysan ou le Marin...Peu importe, il y en aura de tous les tissus et de toutes les couleurs !

Quand : le samedi 29 février à 14h30
Âge : pour les adultes et les enfants dès 6 ans
Tarif : 10€ par participant
Réservation : places limitées. Réservation obligatoire au 064/33 57 41 ou par mail : accueil@museedumasque.be

PASSEZ AUSSI PRENDRE UN SELFIE À L'OFFICE DU TOURISME !

Alors que les flashs crépiteront par milliers pendant les festivités, l'Office du Tourisme met à disposition un studio pour des « selfies » spécialement conçu pour l'occasion !

Venez-vous prendre en photo avec un Gille grandeur nature pour immortaliser votre passage à Binche !



Horaires d'ouverture :
Dimanche Gras de 9h à 18h
Lundi Gras de 10h à 18h
Mardi Gras de 8h à 18h

Repartez aussi avec un souvenir et plein de nouveaux goodies à l'effigie du Carnaval : mugs, magnets, bics, calepins...

Office du Tourisme, 5 Grand-Place de Binche - 064/31 15 80 – tourisme@binche.be

CARNAVAL DE LEVAL-TRAHEGNIES

Les 8, 9 et 10 mars

DIMANCHE 8 MARS

- Dès l'aube, sortie des sociétés
- 7h : remise des médailles
- 16h : grand cortège, formation « Aux 4 Saisons »
- 18h30: rondeau sur la Place communale
- 20h30: feu d'artifice sur la Place communale

LUNDI 9 MARS

- 15h : sortie des sociétés
- 19h : grand cortège aux lumières
- 22h : feu d'artifice sur la Place du Centre

MARDI 10 MARS

- 18h : raclot



CARNAVAL DE BUVRINNES

Les 8, 9 et 10 mars

DIMANCHE 8 MARS

- 6h : sortie des sociétés : Gilles et Paysans
- 10h30 : réception des sociétés à la Maison Communale
- 15h30 : cortège et rondeau
- 20h : cortège du soir
- 21h30 : feu d'artifice

LUNDI 9 MARS

- 15h : sortie des sociétés: Gilles et Paysans
- 21h : cortège, rondeau et feu de Bengale

MARDI 10 MARS

- 19h00 : souper aux harengs



CARNAVAL D'EPINOIS

Les 15, 16 et 17 mars

DIMANCHE 15 MARS

- 6h : sortie des sociétés
- 10h30 : remise des médailles au Centre Culturel et des Loisirs
- 15h : sortie des sociétés
- 16h : remise des médailles aux Dames de la Drève au Centre Culturel et des Loisirs
- 21h : feu d'artifice et rondeau (place communale)

LUNDI 16 MARS

- 15h : sortie des sociétés
- 21h : feu d'artifice et rondeau (rue de l'Ermitage)

MARDI 17 MARS

- 16h : sortie travestie

CARNAVAL DE BRAY-CITÉ

Les 29, 30 et 31 mars

DIMANCHE 29 MARS

- 8h : rassemblement sous chapiteau
- 11H45 : rondeau en musique sur la Place
- 12h15 : remise des médailles (chapiteau)
- 16h : cortège
- 20h : rondeau aux abords de la Place
- 22h30 : feu d'artifice sur la Place

LUNDI 30 MARS

- 8h : rassemblement sous chapiteau
- 9h : départ de la société
- 16h : animations dans les rues
- 23h : rondeau final place de Bray

MARDI 31 MARS

- 17h : rassemblement
- 17h30 : sortie en costumes de fantaisie
- 22h30 : rondeau final



CARNAVAL DE RESSAIX

Les 29, 30 et 31 mars

DIMANCHE 29 MARS

- 8h30 : réception des sociétés à l'école communale
- 16h : cortège (départ du café « Le Pigeon Blanc) et rondeau sur la place communale
- 21h30 : rondeau et feu d'artifice sur la place communale

LUNDI 30 MARS

- Dès 14h : départ des sociétés
- 20h30 : cortège (départ café « Samain »)
- 22h : rondeau et feu d'artifice sur la Place Bourdon

MARDI 31 MARS

- Dès 16h : sortie costumée des sociétés

CARNAVAL DE PÉRONNES-VILLAGE

Les 12, 13 et 14 avril

DIMANCHE 12 AVRIL

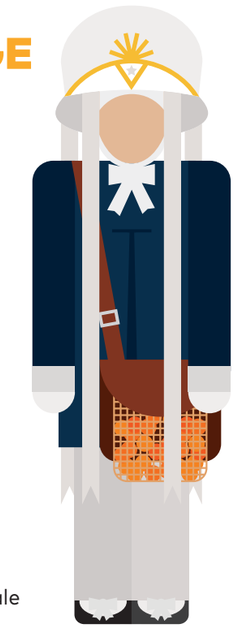
- 6h : sortie des sociétés
- 7h : sortie de la société Les Péronnais
- 11h: remise des médailles à l'ancienne maison communale
- 16h : animations dans les rues
- 20h : cortège
- 22h : rondeau et feu d'artifice sur la place communale

LUNDI 13 AVRIL

- 16h : sortie en costume de fantaisie
- 18h : animation dans les rues

MARDI 14 AVRIL

- 16h : sortie des sociétés
- 23h : rondeau final sur la place communale



CARNAVAL DE PÉRONNES-CHARBONNAGES

Les 12 et 13 avril

DIMANCHE 12 AVRIL

- 8h : sortie de la société les « MELI-MELO »
- 10h : remise des médailles au local « Café Athènes » Chaussée Brunehault
- 16h : sortie des « MELI-MELO » et animation dans les rues

LUNDI 13 AVRIL

- 15h : sortie des « MELI-MELO » et animation dans les rues
- 22h : feu d'artifice à l'arrière du café «Athènes»

CARNAVAL DE WAUDREZ

Les 19, 20 et 21 avril

DIMANCHE 19 AVRIL

- Dès l'aube : sortie de la société dans le quartier
- 11h30 : réception des Gilles et des Paysans (chapiteau Citerneau)
- 16h : cortège (chapiteau départ du RAVEL)
- 20h : cortège aux lumières
- 22h30 : feu d'artifice

LUNDI 20 AVRIL

- 17h00 : raclot - sortie costumée (chapiteau Citerneau)

MARDI 21 AVRIL

- 18h : souper harengs-frites (chapiteau Citerneau)



LE SERVICE D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE A DÉMÉNAGÉ

Le service d'insertion socioprofessionnelle du C.P.A.S. de Binche a quitté ses bureaux de l'Avenue Wanderpepen pour s'installer dans de nouveaux locaux à la rue Salvador Allende à Leval.

NOUVEAU

À qui s'adresse ce service ?

Aux personnes bénéficiaires d'une aide du CPAS soit sous la forme d'un revenu d'intégration ou d'une aide sociale

Ses missions :

- La (re)mise à l'emploi, l'accompagnement à la recherche d'emploi, la formation,...
- Pour les personnes trop éloignées de la mise à l'emploi, la création de liens sociaux, l'amélioration de la confiance en soi,...à travers divers ateliers (théâtre, écriture,...)

Ce déménagement offre :

- Des locaux plus adaptés aux personnes à mobilité réduite
- Un bel espace d'accueil
- Une facilité d'accès

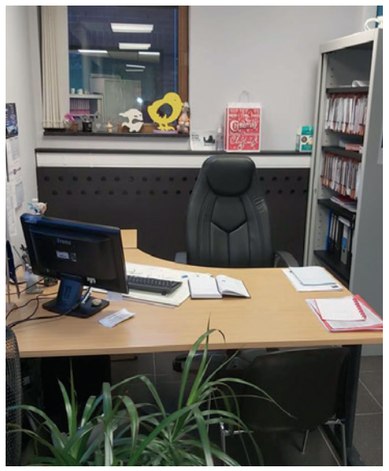
Vous souhaitez vous y rendre en bus ?

Prenez la ligne 133, arrêt à l'ancien bureau de poste

Heures d'ouverture

- Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h
- Le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 15h30

Service d'insertion professionnelle du CPAS de Binche, 50 rue Salvador Allende, Leval (anciennement banque Belfius) – 064/44 91 68







BESOIN D'UN SOUTIEN SCOLAIRE POUR VOS ENFANTS ? LE PCS PEUT VOUS AIDER !

Le Plan de Cohésion sociale de la Ville de Binche offre un service de soutien scolaire gratuit pour vos enfants de 6 à 14 ans.

Quand ?

- Tous les lundis de 16h15 à 17h45

Où ?

- Maison de quartier de Leval, 1 rue Berthe Dubail

0498/93 28 73

- Maison de quartier de Binche, 16 rue de la Fraternité

0474/94 61 99

LE PCS PROPOSE AUSSI DES ACTIVITÉS SYMPAS POUR LES ENFANTS LES MERCREDIS

Le mercredi après-midi, après l'école, les enfants ont souvent besoin de se défouler. Le PCS propose des activités ludiques et récréatives pour les enfants à partir de 6 ans. Au programme : des ateliers culinaires, du sport, des jeux et du bricolage.

Intéressés ? Rendez-vous dans les maisons de quartier de Leval et Binche !

UN PROBLÈME AVEC LES ASSUÉTUDES ? L'ASBL ELLIPSE-ALISES PEUT VOUS AIDER !

Le PCS subventionne l'ASBL Ellipse-Alises afin que celle-ci sensibilise, informe et communique sur les risques liés aux assuétudes, on entend par là une dépendance à un produit (drogue, alcool...). L'ASBL propose un accompagnement psycho-social pour répondre aux demandes de la population (consommateurs ou non, adolescents, parents, professionnels,...).

Vous pouvez contacter l'ASBL au 064/22 48 90 afin de fixer un rdv avec le service social de la Ville de Binche (14, rue Saint-Paul, Binche)

NOTRE ZONE DE POLICE INVESTIT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La zone de Police Anderlues-Binche a récemment fait l'acquisition de panneaux photovoltaïques. Leur but est de réduire la consommation énergétique et de s'orienter vers une production plus verte et donc, plus écologique.

La zone de Police souhaite s'inscrire dans une politique volontariste, tournée vers l'utilisation des énergies vertes, plus durables et/ou renouvelables. L'installation de ces 298 panneaux, réalisée par la société « Design & Build Green Solution » d'Estinnes, est totalement invisible du sol. La zone de Police devrait disposer de 71 certificats verts pour une durée de 10 ans.

Parallèlement à ce nouveau changement en matière de développement durable, la zone a également entrepris de remplacer tout l'éclairage de l'Hôtel de police par du led. Pour ce faire, elle a introduit une demande de subside UREBA auprès du SPW qui offre une aide financière destinée aux personnes morales de droit public et aux organismes non commerciaux visant l'amélioration de la performance énergétique de leurs bâtiments en Wallonie.

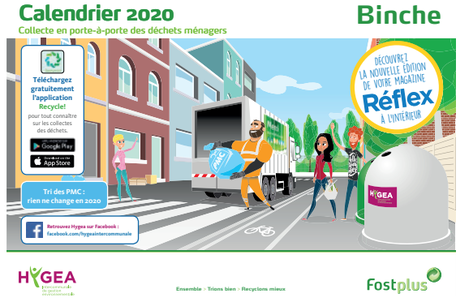
Ce dossier représente un investissement total de 158.000€



HYGEA ET VOUS

L'intercommunale de gestion des déchets, Hygea, s'occupe de la collecte des déchets dans l'entité (ordures ménagères, PMC et cartons). N'hésitez pas à télécharger le calendrier 2020 sur le site **www.hygea.be** ou sur www.binche.be pour connaître les jours de passage dans votre rue.

Vos poubelles n'ont pas été collectées ? En cas de problème, vous pouvez contacter Hygea au **065/87 90 90** ou compléter un formulaire en ligne directement sur leur site.



BÉNÉFICIEZ D'UNE RÉDUCTION SUR LA TAXE COMMUNALE SUR L'ENLÈVEMENT DES IMMONDICES 2020

Une réduction de 21,00 € sur la taxe immondices pour l'exercice 2020, est accordée aux contribuables qui répondent à l'un des statuts suivants :

- les bénéficiaires du droit à l'intégration sociale (sur présentation d'une attestation du CPAS)
- les personnes bénéficiant de l'intervention majorée (BIM) sur présentation de l'attestation de l'organisme de mutuelle
- les chômeurs dont l'allocation de remplacement n'atteint pas le barème d'intégration et qui, par conséquent, bénéficient d'un complément au CPAS (sur présentation d'une attestation du CPAS) pour atteindre ledit barème en vigueur au 1er janvier de l'exercice d'imposition.

Vous pouvez en bénéficier ?

Renvoyez votre demande au service fiscalité. Celle-ci doit être datée de l'exercice fiscal concerné et introduite au plus tard le 31 décembre de cette même année.

Infos et contacts : fiscalite@binche.be – 064/23 05 41-42-43-44
14, rue Saint-Paul, Binche



UNE AMBIANCE SO BRITISH

Après l'ouverture des classes en maternelles l'an dernier, à l'école communale de Bray-Levant-de-Mons, les premiers élèves de primaire poursuivront l'apprentissage de l'anglais en 2020. Il reste encore quelques places en 2ème et 3ème maternelles ainsi qu'en 1ère primaire.

Si vous voulez vous plonger dans une ambiance très british, ne manquez pas le premier rendez-vous fixé aux parents lors de la sortie carnavalesque des élèves de Bray-Levant-de-Mons le 21 février 2020. Pour toute information, contactez Madame Nathalie Jarosz, directrice, au 0495/43 16 57.



DES ÉCOLES DE PLUS EN PLUS VERTES ET TOUJOURS RÉNOVÉES

La Ville de Binche poursuit la réfection des bâtiments scolaires et accompagne le développement de ses écoles.

Une nouvelle salle de gym et de nouvelles classes ont vu le jour au Bois du Roi.

L'école de Leval-Centre achèvera cette année son programme de rénovation (après la toiture et les châssis, un nouveau revêtement sera posé au sol partout pendant les vacances scolaires).

La cour de l'école de Péronnes-village passera au vert dans quelques mois (moins de bitume, plus de convivialité : tout a été repensé pour améliorer l'espace de récréation). Entretemps, les sanitaires ont été refaits et plusieurs classes ont été repeintes.

A Ressaix, à Bray, à Buvrinnes, à Waudrez, dans les écoles maternelles de Binche, même programme : les classes sont repeintes et les sanitaires vont être rénovés.

Notre volonté est d'offrir le meilleur cadre scolaire aux enfants dans des bâtiments neufs ou rénovés, mieux adaptés, plus écologiques et plus verts.



Nouvelle annexe à l'école communale du Bois du Roi qui accueillera une salle de gymnastique avec des vestiaires et deux nouvelles classes à l'étage.



Les classes de l'école communale de Ressaix (place) ont été repeintes.





LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS, UN ENGAGEMENT CITOYEN DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Le 17 décembre dernier, les 15 nouveaux membres du Conseil Communal des Enfants ont prêté serment. Au total, 41 élèves issus de 8 établissements scolaires de l'entité ont participé aux élections organisées le 23 octobre.

À la suite du scrutin, 15 élèves ont été élus comme membres effectifs et 12 autres comme suppléants. Durant la mandature, nos jeunes élus se réuniront pour débattre et aborder différentes thématiques telles que le climat, l'environnement, la sécurité ou encore l'alimentation. Ensemble, ils mèneront différents projets (campagne de sensibilisation à la propreté des toilettes dans les espaces publics, décoration des poubelles publiques, etc.) et participeront à plusieurs actions de terrains (Opération « Quartiers propres », action de sensibilisation par Hygéa, rencontre avec le Bourgmestre, participation à des ateliers thématiques, participation aux cérémonies de Noces d'or).

Les 15 élus sont :

- Alice Vantygem (école communale de Buvrinnes)
- Arno La Marca (Sacré Cœur)
- Carolina Santos Morgado (école communale de Bray Cité)
- Chloé Bizoux (Petit Collège)
- Léa Urso (école communale de Péronnes Charbonnages)
- Lilas Piette (Sacré Cœur)
- Lily-Rose Thauvoye (école communale du Bois du Roi)
- Lucas Lejuste (école communale de Waudrez)
- Maloan Devos (école communale de Bray Cité)
- Margaux Urbain (Sacré Cœur)
- Nicolas Konidakis (Petit Collège)
- Nolan Mathieu (école communale de Péronnes Charbonnages)
- Robin Popeler (Petit Collège)
- Sacha Boudart (école communale de Waudrez)
- Tatiana Clara (école communale de Leval Centre)



LA KIDS-ID, C'EST LA CARTE D'IDENTITÉ DE VOS ENFANTS. PENSEZ-Y AVANT VOTRE DÉPART EN VACANCES

Elle fait office de pièce d'identité électronique pour les enfants belges de moins de 12 ans. Elle peut être obtenue, sur simple demande, au sein de votre service état civil – population (14 rue Saint-Paul à Binche). Attention, votre enfant doit être présent lorsque vous effectuez la demande. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire sur le sol belge, elle le devient lorsque votre enfant voyage au sein de l'Union Européenne.

Le délai pour l'obtention d'une Kids-ID est de 3 semaines. Cette procédure vous coutera 9,40€. Il est également possible de la recevoir en urgence au prix de 91,90€. Afin d'éviter ce surcoût, veillez à prendre les devants et entreprendre vos démarches à temps.

En résumé, pour une demande de Kids-ID auprès de la commune, il faut :

- exercer l'autorité parentale sur l'enfant
- se rendre avec l'enfant au service population
- fournir une photo d'identité de l'enfant sur fond blanc

Plus d'informations au 064/23 06 11 ou ec@binche.be



VOUS ORGANISEZ UN ÉVÉNEMENT DANS L'ENTITÉ ? VOICI TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Binche est une entité festive ! Qu'ils soient organisés par la Ville ou par des particuliers, ils requièrent une attention particulière en matière de sécurité. C'est pourquoi, tout événement, ouvert au public, doit faire l'objet d'une demande d'autorisation, soit d'une déclaration auprès du Bourgmestre.

Si vous organisez une manifestation, voici les démarches à entreprendre :

1 Toute personne morale ou physique, souhaitant organiser un événement public (en plein air ou dans un lieu clos et couvert) doit prendre contact avec la coordination planification d'urgence afin d'obtenir un formulaire à compléter en fonction du type d'événement ou le télécharger sur le site internet de la Ville de Binche.

2 Le formulaire devra être transmis au plus tard six semaines avant la mise en place de l'activité à la coordination planification d'urgence par courriel à l'adresse : events@binche.be ou éventuellement par courrier (Hôtel de Police, route de Charleroi, 14 à 7134 Ressaix). Pour les événements de grande ampleur (+ de 1.000 personnes) le délai est d'au moins trois mois.

3 Les données du dossier seront analysées par la coordination planification d'urgence en collaboration avec la Police et la Zone de secours si nécessaire.

4 En possession de tous les éléments d'appréciation, le Bourgmestre via la coordination planification d'urgence, informera l'organisateur de son autorisation (ou de son refus) en cas d'événement en plein air. S'il s'agit d'un événement dans un lieu clos et couvert, la Police administrative notifiera à l'organisateur la prise de connaissance de la déclaration de son événement (ou éventuellement son refus).

Remarque : la coordination planification d'urgence peut demander à l'organisateur de prendre des mesures particulières afin d'assurer le bon déroulement de l'événement comme par exemple la mise en place d'un dispositif médical préventif (aux frais de l'organisateur).

Coordination planification d'urgence
064/31 16 60
events@binche.be

LE PLANU, C'EST QUOI ?

La planification d'urgence consiste à déterminer les actions à mettre en place lors de la survenance d'une situation d'urgence et mobiliser dans les meilleurs délais, tous les moyens humains et matériels pour assurer la protection de sa population et des biens.

On entend par type de situation d'urgence : accident de la route, effondrement d'un immeuble, inondation, incendie dans une maison de repos, accident industriel, risque d'explosion suite à une fuite de gaz, une pollution chimique, une manifestation violente, ... mais aussi un événement sur le territoire qui tourne mal.

Quand déclenche-t-on le plan d'urgence ?

Le plan d'urgence est déclenché sur décision du Bourgmestre lorsque la situation représente une menace pour les habitants ou leurs biens. Le déclenchement va permettre d'organiser la protection de la population, la communication et, si nécessaire, les secours à celle-ci.

Chaque commune ou province dispose donc désormais de son « Coordinateur planification d'urgence », c'est-à-dire, d'un agent spécialement chargé de la « gestion de crise et de la planification d'urgence ».

LES MISSIONS DE LA PLANIFICATION D'URENCE

1 Elaborer le Plan général d'urgence et d'intervention qui sera utile en cas de catastrophe

2 Gérer l'aspect « sécurité » de l'ensemble des événements organisés sur le territoire



AMBIANCE CHALEUREUSE ET CONVIVIALE LORS DE « BINCHE FÊTE NOËL »

C'est devenu une tradition, notre marché de Noël rassemble chaque année de nombreux visiteurs sur la Grand-Place. Pour cette édition 2019, les visiteurs ont pu découvrir plusieurs nouveautés ! Petits et grands se sont rassemblés dans une ambiance des plus conviviales pour fêter ensemble les fêtes de fin d'année !

Le concert Gospel inaugural a rassemblé plusieurs centaines de personnes, venues se réchauffer au rythme des chansons proposées par la troupe « Allégresse ».





Le spectacle de sculpture de glace, en clôture du marché de Noël a offert un moment de grâce aux spectateurs venus admirer le savoir-faire de ces artistes.





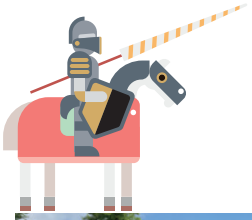
Le petit train et la piste de luge ont, une fois encore, ravi les plus petits.



Les artisans présents au sein des 46 chalets ont à nouveau rivalisé de créativité en proposant des produits toujours plus originaux les uns que les autres.

Vous êtes plus de 300 participants à avoir parcouru les 7,4 km de la Corrida des Remparts, organisée en collaboration avec le Funny Running Team.





FÊTES MÉDIÉVALES



C'est devenu un événement incontournable de notre saison touristique. Dans le cadre du parc communal, replongez-vous, l'espace d'un week-end au temps des chevaliers, troubadours et forgerons.

Spectacles, démonstrations, ateliers, marche aux flambeaux et bien d'autres animations seront au rendez-vous les samedi 18 et dimanche 19 avril.

- Le samedi 18 avril de 11h à 19h. Nocturne avec des artisans jusque 21h. Marche aux flambeaux à 21h avec cracheur de feu et musiciens.
- Le dimanche 19 avril de 11h à 18h.

Office du Tourisme – 064/31 15 80 - tourisme@binche.be

PROFITEZ DES PROCHAINS THÉS DANSANTS UN MARDI PAR MOIS À 14H AU KURSAAL !

- 11/02
- 10/03
- 21/04
- 12/05
- 9/06

Entrée gratuite !





LA CHASSE AUX HORCRUXES

Êtes-vous un véritable Potterhead, fan de la saga Harry Potter ?

Si oui, nous avons besoin d'un coup de baguette magique le dimanche 5 avril 2020 dès 9h30 pour retrouver les horcruxes dissimulés dans la ville.



Prix : 3,5 euros / personne. Places limitées !

Infos et inscriptions : Office du Tourisme, 064/31 15 80 – tourisme@binche.be

RÉOUVERTURE DE LA GALERIE « CARNAVALS DE WALLONIE » AU MUSÉE DU CARNAVAL ET DU MASQUE

La Wallonie est une terre de traditions populaires, profondément attachée aux richesses de son folklore. Selon les régions, ce folklore devient ducasses, marches, processions, carnavals, grands feux... leur diversité est riche et colorée.

Venez découvrir (ou redécouvrir) la galerie permanente qui leur est consacrée à travers une nouvelle scénographie.

064/33 57 41 – accueil@museedumasque.be

NOCES D'OR 2020

SAMEDI 23 MAI

10h - Waudrez (ancienne maison communale)

11h30 - Epinois (salle des fêtes rue du By)

14h30 - Ressaix (salle de gym de l'école communale)

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

10h - Peronnes (école communale de P. Village)

14h30 - Binche (Hôtel de Ville)

SAMEDI 10 OCTOBRE

10h - Bray (école communale de Bray-Cité)

11h30 - Buvrinnes (école communale, rue de la Basse Egypte)

14h30 - Leval (école communale)

Service Etat civil / Population – 064/23 06 11

À ÉPINGLER AU THÉÂTRE

- Hate Letters : le 11/3/2020 à 20h
- Rosella Clini : le 14/3/2020 à 20h
- Niveau 5 : le 20/3/2020 à 20h
- Daniel Levi : le 22/3/2020 à 18h
- Oh mon Dieu ! : le 27/3/2020 à 20h
- Spectacle pour enfant « Pic Nic Rendez-vous » : le 1/4/2020 à 16h
- Elisabeth Buffet : le 3/4/2020 à 20h
- Tu rentres quand du Panama ? : le 19/4/2020 à 18h
- Luigina : le 8/5/2020 à 20h
- Cartman : le 20/5/2020 à 20h
- Isabelle De Botton : le 29/5/2020 à 20h
- Florent Peyre : le 12/6/2020 à 20h







